

Une actualité riche, mais que de chemin encore à parcourir sur le chemin de l'unité !

Nombre des articles ici synthétisés et commentés montrent combien les Etats offrent d'obstacles à la réalisation d'une Europe dont l'Union devient un point d'interrogation et non plus un trait de solidarité.

Les chefs d'Etat et de gouvernement jouent un jeu ambigu qui porte atteinte à l'intérêt général, c'est-à-dire au bien être des Européens. Comment s'étonner ensuite d'une montée des mécontentements qui se cristallisent dans des oppositions extrêmes ?

Les grands Etats ont une part de responsabilité plus grande que d'autres, ce qui n'exonère pas les autres de manquements à la solidarité. Les objectifs « Europe 2020 » fixés en juin 2010 par ces mêmes chefs d'Etat et de gouvernement laissaient entrevoir un espoir de reprise et une volonté de refixer le cap vers plus d'intégration. En fait, le triste spectacle de l'adoption d'un cadre financier pluriannuel inadapté aux ambitions formulées, tout autant que la gestion de la crise, les vellétés d'autonomie de certains et la préservation des intérêts particuliers ne portent pas à l'euphorie.

Et pourtant, quel plus bel exemple peut-on donner au monde que ce continent aujourd'hui rassemblé dans un espace uni, certes, encore imparfait, mais qui, depuis soixante huit ans vit en paix après des siècles de guerres incessantes ?

A quelques mois du centenaire du déclenchement de la première guerre mondiale, malgré ses imperfections, malgré les hésitations d'une classe politique bien pauvre et l'égoïsme de peuples trop longtemps gâtés, notamment en Europe occidentale, nous n'avons pas le droit d'abandonner le projet des pères fondateurs. Il nous faut réagir, dénoncer, expliquer, et poursuivre la construction européenne : c'est notre seule voie d'avenir ; c'est aussi un devoir vis-à-vis des millions de morts pour que vive la Liberté !

Alain REGUILLON
Président de l'UEF-France

Avertissement : les propos contenus dans cette lettre sont de la seule responsabilité de l'auteur. Ils ne sauraient engager celle des associations dont il est membre.



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten



PRESSE FEDERALISTE

C/O Maison de l'Europe et des Européens
242, rue Du Guesclin - 69003 LYON

Diffusion : www.pressefederaliste.eu et www.uef.fr

ISSN : 2119-2847

De tout un peu

La pollution reprend des couleurs

L'objectif de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre en 2020 est fort compromis. Deux raisons à cela. La première tient à une augmentation de l'utilisation du charbon pour faire tourner les centrales électriques. La Pologne et le Royaume-Uni avaient de grands efforts à faire pour trouver une alternance. Or, l'Allemagne ayant décidé de supprimer le nucléaire, c'est vers le charbon qu'elle se tourne à nouveau. Elle rouvre d'ailleurs ses mines et le charbon américain arrive désormais largement en Europe.

Il est pour le moins paradoxale que la Chine semble décidée à abandonner progressivement à partir de 2020 le charbon vapeur et que l'Europe fasse un retour en arrière dommageable pour la lutte contre les émissions de CO₂.

Selon une étude faite cet été par le cabinet Wood Mackenzie, le charbon pourrait supplanter le pétrole en 2018.

Les énergies renouvelables ne sont pas à la hauteur des espoirs. En Allemagne, en 2012, elles n'ont produit que 10,6% de l'électricité pour une capacité estimée à 46% (manque de vent et de soleil) ; le lignite avec une capacité de 11,6% a permis la production de 32,3% d'électricité.

Autre difficulté à atteindre les objectifs fixés : l'émission de CO₂ par les gaz d'échappement. Sous la pression de BMW et de Daimler, Mme Merkel vient de remettre en cause un accord intervenu en juin entre le Conseil de l'Union (les ministres de l'environnement) et le Parlement européen sur l'objectif de réduire l'émission à 95g/kilomètre en 2020 contre 115g attendue en 2015. Mme Merkel demande que cet objectif soit repoussé à 2024 et elle s'est gagnée des alliés : l'Espagne à qui les constructeurs allemands ont laissé entendre qu'ils pourraient fermer des usines ; les Polonais et les Britanniques qui auraient

bénéficié de quelques promesses avantageuses.

Au sein de la Commission, certains espèrent que la grande coalition entre le SPD ou les Verts et la CDU pourrait assouplir la position allemande.

Quant à la France, sa position est ambiguë. Le gouvernement soutient le compromis de juin mais, dans un même temps, les conseillers du Président de la République négocient avec leurs homologues allemands, polonais, britanniques, italiens et espagnols.

Ce qui est scandaleux dans cette affaire, c'est que, d'une part la méthode communautaire (Conseil/Parlement) est remise en cause et que, d'autre part, ceux-là même qui ont fixé les objectifs « dit des 3x20 » les remettent en cause dès qu'un intérêt particulier à un ou plusieurs Etats apparaît comme menacé !

Tout cela conforte la méthode intergouvernementale, le Conseil européen s'arrogeant des pouvoirs qui ne sont pas les siens. Si cela se produisait dans un pays, nous parlerions de coup d'Etat ! Va-t-on encore se cacher longtemps derrière le désintérêt général envers les Affaires européennes avant de dénoncer ces abus de pouvoirs ? A l'approche des élections européennes de 2014, il est temps de demander la suppression du Conseil européen !

Les industriels européens mécontents de leurs résultats trimestriels !

Les grands groupes industriels –Renault, Electrolux, Schneider, Unilever, Pernod-Ricard ou encore Solvay- n'ont pas connu de résultats à la hauteur de leurs prévisions. Tous voient leur activité perdre du terrain et certains sont tentés par une baisse de leur effectif, tels Electrolux qui décide de la

suppression de 2000 emplois après une baisse de 29% de son bénéfice. Pour chacun, les baisses de ventes chutent de 6 à 8,5%. Seul Renault connaît une chute moindre à 3,2% grâce à un sursaut en Europe.

Deux raisons à cette situation : une économie atone en Europe et une baisse des devises dans les pays émergés. Pour Renault, très présent en Russie et au Brésil, c'est une perte de 439 millions d'euros sur le trimestre. Chez Unilever, le plus touché des groupes, c'est une chute de 8,5% de ses ventes. A ce problème de taux de change s'ajoute une croissance ralentie en Chine que freine une vaste lutte anti-corruption menée par le gouvernement de ce pays.

Au-delà, la crise a concentré la capacité de productions manufacturières dans des pays déjà mieux lotis que d'autres : Allemagne, Pays-Bas, Autriche et Belgique. Les perdants sont : l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, c'est-à-dire ceux qui connaissent déjà les plus grandes difficultés. Cela tient pour l'essentiel aux défauts des entreprises, au recul de l'investissement et aux problèmes des banques. Ce phénomène, dans un pays comme la France, est aussi la conséquence des choix fait depuis 20 ans de favoriser les services au détriment de l'industrie, la nôtre ne représentant plus que 12,5 de la valeur ajoutée alors qu'elle est encore de 18,6% en Italie.

Selon le président du pôle exportation et filière du MEDEF, il faut davantage mobiliser les PME. Les exportations sont trop concentrées sur les grands groupes : 70% du chiffre d'affaires à l'export reposent sur les 1000 premières sociétés du pays. C'est la seule opportunité de retrouver les 750 000 emplois industriels perdus ces dix dernières années.

Il rejoint en cela le commissaire européen à l'industrie qui déclare que l'industrie n'est pas le problème, mais la solution pour peu que l'on accepte des politiques industrielles au niveau européen. Pour cela, le Commissaire indique qu'il existe encore trop de bureaucratie en Europe et que cela freine l'initiative. Il faut plus d'entrepreneurs et pour cela il faut qu'ils

puissent déclarer leur entreprise en trois jours avec 100 euros. La chance de l'union européenne est d'avoir 23 millions de PME. Cependant celles-ci doivent être davantage soutenues dans leur développement sans pour autant recourir à des subventions.

Il faut aussi permettre l'émergence de champions européens tout en se préservant des positions dominantes. Pour cela il faut revoir notre politique de concurrence qui date d'une époque où les champions chinois, russes, indiens ou brésiliens ne pesaient pas autant.

Se pose aussi la question de la valeur de l'euro qui, pour la compétitivité de nos entreprises est, selon les propos du Commissaire, aujourd'hui trop fort, malgré les efforts récents de la BCE de baisser son taux directeur à 0,25%. Le Commissaire, en disant cela ne donne bien sur que son avis personnel, et non celui de la Commission.

Baisser l'euro n'est qu'un pan de la solution qui a son revers : celui d'encherir les exportations, notamment le coût de l'énergie et des matières premières qui nous permettent de faire fonctionner notre activité économique. La France serait l'un des pays les plus touchés par cette baisse, car elle importe beaucoup plus qu'elle n'exporte, en témoigne le déficit de sa balance commerciale.

La solution est bien celle de favoriser une industrie européenne. Pour cela, il faut que les Etats acceptent de transférer cette compétence à l'Union alors qu'elle est encore exclusive de la politique des Etats. Parallèlement, il faut réviser profondément la politique de concurrence qui freine davantage les sociétés européennes qu'étrangères ; exiger plus fortement des règles de réciprocité en termes de clauses sociales, environnementales et de respect des droits de l'homme, sachant que pour ces trois domaines, il faut tenir compte des situations régionales dans les pays partenaires et accepter aussi des périodes transitoires pour qu'ils se mettent aux normes ; enfin, il faut engager une politique fiscale européenne en matière de TVA et de taxe professionnelle afin

de corriger les disparités existantes qui sont autant de distorsions de concurrence.

Mais cela ne sera pas suffisant. Il faut aussi que l'on clarifie les règles de libre circulation de la main d'œuvre et que l'on établisse un salaire minimum européen proportionnel aux PIB de chaque pays. Les premières distorsions de concurrence sont à corriger au sein même du marché intérieur ce qui évitera sûrement de déshabiller Paul pour habiller Pierre selon l'adage bien connu, surtout lorsque Pierre est mieux loti que Paul !

La bataille du cochon va-t-elle finir ?

Depuis les éleveurs français jusqu'au Ministre du redressement productif en passant par les professionnels belges, tous dénonçaient les conditions scandaleuses d'accueil de travailleurs roumains, bulgares ou slovaques dans les abattoirs allemands à des tarifs ne dépassant pas 400 € par mois. En 2011 un collectif d'industriels belges et français avaient porté plaintes contre pratiques déloyales.

La méthode utilisée par les abattoirs allemands est simple : ils créent des sociétés « boîtes aux lettres » en Europe centrale et balkanique et font venir, pour des durées variables, des travailleurs considérés comme détachés qui ne bénéficient d'autre couverture sociale que celle de leur propre pays. Cette main d'œuvre est parquée dans des baraquements au sein même des entreprises et travaille, par roulement, 20 h par jour, les 4 heures restantes servant à nettoyer l'usine.

Payés entre 3 et 7 € de l'heure augmentés de seulement 3% de charges (risque contre les accidents du travail), alors que la même heure toutes charges comprises, pour un salaire d'équarisseur en Belgique est de 20 € de l'heure, a eu pour conséquence, ces dernières années, de faire tourner les abattoirs belges et français à moitié de leurs capacités. C'est le premier cas aussi flagrant de dumping social.

Devant le tollé des concurrents et des gouvernements et après la diffusion d'un reportage de la télévision belge sur les conditions inhumaines de traitement de cette main d'œuvre, le gouvernement fédéral a décidé de réagir.

Les quatre géants de la filière ont été convoqués et une négociation de branche a abouti à un accord pour un salaire minimum de 8,50€ de l'heure. Parallèlement, des négociations se sont ouvertes avec le syndicat de l'alimentation tant sur les salaires que sur les conditions de travail.

D'ici quelques mois, le scandale des abattoirs allemands devrait être réglé. Mais, au-delà le rebond des industriels français et belges n'est pas vraiment assuré tant il y a de conflit interne et de lutte de pouvoirs au sein de la filière porcine. Ainsi s'interroge-t-on en Bretagne sur la fermeture de l'abattoir de Lampaul alors qu'il était l'un des plus compétitif et le transfert d'une partie de son activité sur le site de Josselin qui prévoit d'embaucher une centaine de Roumains... aux mêmes conditions de salaire qu'un Français assure-t-on !

Cette affaire révèle bien ce que j'évoque dans l'article précédent : rien ne pourra désormais fonctionner en Europe si, au côté du pilier économique qui se construit face à celui monétaire, il n'est pas ajouté également le pilier social sans lequel les inégalités de pourront pas être corrigées. Deux autres piliers sont aussi nécessaires : le pilier fiscal et celui du gouvernement de l'Union européenne.

Accord de libre-échange avec le Canada

Ouvertes en 2009, les négociations touchent à leur fin. Le Canada et l'Union européenne, scellent un accord de libre-échange qui devrait prendre effet au début de l'année 2015. Le projet est en discussion désormais entre le conseil de l'Union (28 ministres du commerce extérieur des pays membres), les dix gouvernements de provinces canadiennes (ce pays est fédéral) et le Parlement européen.

Les relations commerciales entre ces deux blocs économiques sont anciennes. Mesurés sur ces cinq dernières années, les échanges s'équilibrent assez bien, donnant un léger avantage à l'Union européenne qui dégage un excédent dans sa balance commerciale : 1,1 milliards d'euros en moyenne sur 5 ans.

Quelques points posent encore problème, notamment dans le secteur agricole. Du côté canadien les producteurs laitiers refusent que les produits laitiers européens doublent de volume sans droit de douane alors qu'ils sont subventionnés, cela risquent de mettre en danger nombre de petites exploitations. Du côté européens, les éleveurs de bœufs, particulièrement en France et en Irlande, s'inquiètent d'une importation annoncée de 10 000 tonnes annuelles de bœuf sans OGM.

Comme toujours dans ce type d'ouverture, rien n'est jamais facile et le donnant/donnant revêt toujours des craintes et des suspicions. En fin de compte, l'accord ne devrait pas rompre les équilibres actuels, mais leur donner plus d'ampleur de part une plus grande facilité de circulation des marchandises à un moindre coût fiscal (droit de douane). La perspective de voir se créer des groupes euro-canadiens ne doit pas être écartée, ce qui pourrait avoir un effet aussi sur l'exportation vers d'autres blocs économiques, notamment en Amérique.

Ce qui est important, dans ce type d'accord, c'est de bien prendre en compte les aspects humains que des échanges de marchandises ou de services peuvent altérer s'il y a réorganisation des filières de production et de commercialisation. Pour cela, il ne faut pas attendre l'entrée en vigueur de l'accord pour s'adapter à un marché plus ouvert, mais bien d'en anticiper les effets afin d'être opérationnel dès l'ouverture de ce nouveau marché.

Gaz de schiste : la résistance se développe

Selon l'agence internationale de l'énergie, les ressources en gaz et pétrole de schiste sont estimées à 27% en Amérique du Nord,

26% en Asie-Pacifique, à 18% en Amérique du Sud et à 11% en Europe.

Le gaz et le pétrole de schiste sont des hydrocarbures qui résultent d'un enfouissement important dans la roche : 4000 m pour le gaz, 2000/3000 m pour le pétrole.

Assez bien réparti sur le territoire de nombreux pays, ces nouvelles ressources énergétiques pourraient compter pour moitié dans l'augmentation de la production de gaz à l'horizon 2035.

C'est pourquoi, les pays dotés de telles réserves sont tentés par leur exploitation afin de diminuer leur dépendance énergétique, cette éventualité ne s'accompagnant pas forcément d'une diminution d'une baisse des tarifs de l'énergie, considérant le coût élevé des forages utiles à l'extraction de ces nouvelles matières.

Au-delà du coût, se pose aussi et avant tout, la question des conséquences d'une telle extraction : pollution des nappes phréatiques, fragilisation des sols par les risques d'affaissement, risque de provoquer des secousses telluriques comme en Angleterre, changements climatiques...

Devant ces phénomènes, les manifestations se multiplient. Elles furent nombreuses le samedi 19 octobre, déclaré journée mondiale contre le gaz de schiste : France, Angleterre, Roumanie, Bulgarie, Ukraine, Allemagne... Etats-Unis et Canada.

En Roumanie, en Bulgarie et en Ukraine, le stock disponible de gaz de schiste est évalué à 5 500 milliards de m³. Mais il se trouve dans des régions agricoles, touristiques, de régions montagneuses, d'où une mobilisation forte des habitants contre la société américaine Chevron à qui le gouvernement roumain vient de concéder l'exploitation de trois sites dans des villages pauvres au nord-ouest du pays. L'Ukraine est dans la même situation.

Au Royaume-Uni, l'intérêt des habitants pour le gaz de schiste perd du terrain, les partisans de la fracturation hydraulique

passant de 62% à 55% et des milliers de manifestants se sont opposés à la reprise des forages dans la région du Sussex.

Le gouvernement britannique estime à 3000 milliards de m² et à 74 000 le nombre d'emplois directs ou indirects induits par cette exploitation. Une étude récente montre que le pic d'emplois réellement induit ne dépasserait pas les 24 000 et une agence vient de démontrer que le coût d'exploitation était deux fois plus élevé qu'aux Etats-Unis et qu'il ne fallait pas en attendre une diminution des tarifs.

Des heurts violents ont opposé manifestants, parmi lesquels de nombreux amérindiens, et forces de l'ordre au Canada. Les manifestants tentaient d'empêcher que des tests soient effectués dans l'est du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement est partisan de cette fracturation hydraulique, le pays comptant quelque 16 000 milliards de tonnes de gaz de schistes.

Faut-il ou ne faut-il pas exploiter ces nouvelles sources d'énergie? Telle est la question! Dans les conditions actuelles d'exploitation, sachant les dégâts qui en résultent, sûrement pas! Pour autant, devons-nous nous priver d'une telle énergie dans un monde de plus en plus peuplé où les besoins seront de plus en plus importants?

Voilà bien le genre de dossier qui devrait faire l'objet d'une étude internationale approfondie et d'une multiplication des recherches utiles à trouver le moyen d'extraire ces ressources de manière à ne pas porter atteinte à l'environnement et à la santé des gens.

A l'échelle de l'Union et en accord avec nos voisins, ukrainiens notamment, les Etats et la Commission devraient prendre l'initiative de coordonner leur politique en la matière et ce, dans le cadre d'une politique énergétique commune qui devient de plus en plus indispensable. Sans cela, chacun voyant ses propres intérêts, nous assisterons –et assistons déjà– à des dégâts irréparables tant en termes économique, qu'environnemental et humain.

Les Chinois veulent renforcer leurs échanges avec l'Union européenne

Le 24 octobre s'est tenue à Bruxelles une réunion de haut niveau entre Chinois et Européens. A cette occasion, le vice-premier ministre du Conseil des affaires d'Etat de la République populaire de Chine a rappelé que 2013 était l'année du 10^e anniversaire d'un accord de partenariat stratégique global signé entre les deux partenaires. Il a assuré que la Chine entendait demeurer un marché qui offrait de grandes opportunités aux Européens, considérant l'urbanisation et l'industrialisation accélérées de son pays, ce qui dégagait un énorme potentiel de développement.

M Ma Kai entend aussi que les différents pays de l'Union bénéficient de l'apport d'investisseurs chinois et d'un nombre toujours croissant de touristes.

Depuis une dizaine d'années, l'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Chine et, la Chine, le deuxième partenaire commercial de l'Union européenne. Chaque jour, 1,5 milliards d'échanges commerciaux sont réalisés entre les deux blocs. Les relations de confiance établies depuis toutes ces années ont permis le règlement du conflit sur les panneaux voltaïques, ce qui montre la capacité des deux parties à surmonter des divergences qu'elles peuvent connaître.

Le nouveau gouvernement chinois a la volonté, nous dit M Ma Kai, de développer les échanges et les coopérations dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'investissement et infrastructures et de tout autre domaine présentant un intérêt réciproque.

Si nous devons nous féliciter d'un tel partenariat, nous le rendrons aussi plus efficace et plus équilibré si chaque pays ne joue pas sa propre partition en favorisant la compétitivité nationale, affaiblissant, ainsi, la capacité de l'Union à négocier avec plus de force face à ce géant économique.

Le dossier : Conseil européen : l'économie numérique, l'innovation et les services au menu des Chefs d'Etat et de gouvernement.

L'Union européenne, qui voulait être en 1990 la première dans le domaine de l'innovation et de la technologie à l'horizon 2000 a raté son pari et, depuis plus de dix ans maintenant elle perd pied dans le secteur de l'économie numérique. Résultat : ses entreprises se font racheter par des firmes étrangères – exemple de Nokia rachetée par Microsoft- et 300 000 emplois n'ont pu être pourvus en 2011 faute d'avoir des gens suffisamment formés aux techniques informatiques. Le chiffre devrait atteindre 900 000 emplois en 2015, perdus faute de compétences.

C'est pourquoi, dans le cadre de la stratégie 2020, la recherche, la formation, l'éducation et l'innovation font l'objet d'une attention particulière et disposeront de moyens de financements importants.

Education et formation

Ainsi, une partie des fonds structurels et d'investissement européens devraient, entre 2014 et 2020, soutenir l'enseignement des TIC, les recyclages indispensables dans un domaine où les techniques évoluent à grande vitesse, la formation professionnelles en matière de TIC, y compris au moyen d'outils et de contenus numériques dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes.

Des efforts seront également faits pour intégrer davantage les compétences numériques dans l'éducation, dès les premières années d'école jusqu'à l'enseignement supérieur, dans l'enseignement et la formation professionnelle ainsi que dans la formation et l'éducation tout au long de la vie.

Marché unique numérique

Les chefs d'Etat et de gouvernement conviennent qu'il ne faut ménager aucun effort pour que l'industrie européenne gagne à nouveau du terrain dans le domaine des produits et services numériques. Ainsi, ils ont la volonté de créer un Marché unique intégré pour les produits et services numériques et les télécommunications afin que consommateurs et entreprises en tirent profit et de l'achever en 2015.

Il faut pour cela accélérer l'approche globale favorisant l'innovation et la concurrence des services numériques qu'empêche la fragmentation actuelle.

Une des voies à examiner rapidement est la coordination du calendrier et des conditions d'attribution des radiofréquences, tout en respectant les compétences nationales en ce domaine. Contradiction : le « paquet télécoms » présentés en septembre et qui permettrait de supprimer les coûts des appels passés depuis l'étranger, suscite un tir de barrage de tous les Etats au motif que ce serait un appauvrissement des opérateurs. La France est particulièrement active pour torpiller cette mesure. Faut-il y voir un lien avec le fait que les Etats ont pour habitude de puiser dans les recettes des opérateurs pour combler leur déficit ?

Il y a cependant volonté de développer le haut débit et de nouvelles technologies telles que la 4G. La volonté est aussi de réduire la fracture numérique entre les pays membres. Des technologies stratégiques dans le domaine des données qui sont un facteur important d'accroissement de la productivité et d'amélioration des services. Pour cela, il faut mieux coordonner les initiatives nationales par la mise en place d'un réseau solide de coordinateurs nationaux et promouvoir des normes élevées garantissant des services fiables et de qualité.

Taxation de l'économie numérique

Dans le cadre du projet de l'OCDE, les pays membres de l'Union devraient renforcer la coordination de leur position. Sur la base des travaux en cours visant à lutter contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale, l'érosion des bases d'imposition et le transfère des bénéfices. Un groupe d'experts va être créé à l'initiative de la Commission et la taxation de l'économie numérique fera l'objet d'un examen lors du Conseil européen de décembre.

Concurrence et protection des consommateurs

Pour favoriser la concurrence et amener un certain nombre d'investisseurs privés sur nos programmes et le développement de nos industries numériques, il faut que l'on ait un cadre juridique approprié, prévisible et stable. Il faut aussi que ce cadre juridique assure un niveau élevé de protection des consommateurs et qu'il soit suffisamment souple pour que les Etats complètent ces mesures de protection des consommateurs s'ils le jugent utile.

Protection des données et modernisation des administrations

Le manque d'interopérabilité est un grand handicap car il constitue une entrave à la concurrence et empêche chacun d'accéder à la « vie numérique ». Il faut donc imaginer un cadre ouvert et non discriminatoire qui n'entraîne pas de charges administratives inutiles, en particulier pour les PME.

Il est en même temps nécessaire de moderniser le régime des droits d'auteurs et de faciliter l'octroi de licences, tout en garantissant un niveau élevé de protection des droits de la propriété intellectuelle, tout en tenant compte de la diversité culturelle.

Il faut aussi poursuivre la modernisation des administrations qui devraient pouvoir introduire des services tels que : administration en ligne, santé en ligne, facturation en ligne et passation des marchés publics en ligne. L'objectif est de proposer plus de services numériques et de qualité tout en réduisant le coût du secteur public.

Les investissements

Les investissements, le marché unique numérique et l'amélioration des compétences sont les trois domaines clefs qui demandent une réelle détermination car ils sont les seuls à pouvoir renforcer la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Pour cela, il faut stimuler les investissements dans la recherche et l'innovation et avoir une stratégie intégrée pour bénéficier de tout le potentiel intellectuel de l'Europe. Ce potentiel ne se traduit pas toujours par de nouveaux produits ou de nouveaux services qui peuvent être mis sur le marché. Il y a un décalage entre la phase de conception et celle de la commercialisation qui tient aux difficultés d'accéder aux financements, aux entraves à l'entrée sur les marchés et à des formalités administratives excessives.

Pour répondre à tous ces aspects, il faut regrouper les instituts de recherche et d'entreprises au sein de réseaux et favoriser l'interaction ; il faut aussi un suivi annuel des progrès accomplis dans le domaine de l'innovation et accélérer la mise en place d'un observatoire de la recherche et de l'innovation ; il faut développer un indicateur unique des résultats de l'innovation afin d'assurer un meilleur suivi des progrès accomplis.

La recherche, l'innovation, le développement du numérique sont des objectifs fixés par les Chefs d'Etat et de gouvernement en juin 2010 dans la stratégie dite « Europe 2020 ». La cohésion entre les Vingt-huit n'est pourtant pas encore suffisante pour que s'effacent les égoïsmes nationaux qui faciliteraient la mutualisation des savoirs et des moyens dont chacun dispose. La volonté semble pourtant présente, alors espérons que cette ambition aboutisse : il y a un million d'emplois à la clef !

Notre prochain rendez-vous pour l'actualité européenne le

Jeudi 5 décembre 2013 à 19 h 00